



Cie des Archers de la Crau

Chez Mme Mosca Marie-José
8 Lot Le Clos de Craonne
13140 Miramas

Tel : 04.90.58.44.62

Courriel
lesarchersdelacrau@gmail.com

Site Internet
<http://archersdelacrau.sportsregions.fr>



013 063 173



1313077

Jeunesse et Sports
2016 S/01

N° SIRET
500 415 104 00024

Labels



AVIS A NOS ARCHERS ET SARBATAINS

Afin qu'ils puissent participer aux différentes compétitions départementales et régionales UFOLEP, le club paie les inscriptions de nos jeunes (9 ans à 17 ans inclus).

Si après inscription, pour une raison quelconque, l'archer ou le sarbatin ne peut pas concourir, le club lui réclamera le remboursement des frais soit 4€ pour les archers et 3 € pour les sarbatins.

Avant de vous inscrire aux compétitions, renseignez-vous auprès de vos parents s'ils peuvent vous y amener car une fois les inscriptions envoyées, l'organisateur du concours ne nous remboursera pas les frais d'engagements.

Pour les adultes, le paiement de l'engagement doit être fait à l'inscription au plus tard lors du dernier entraînement précédent la compétition UFOLEP.

Passé ce délai, le compétiteur ne sera pas inscrit, libre à lui s'il le désire de s'inscrire auprès du club organisateur.

Le Président
Daniel VORMUS